

COMITE REGIONAL DE FRANCHE-COMTE DE SCRABBLE

Compte-rendu du conseil d'administration du 30 janvier 2010

Présents: Edmée Comment - Bernard Gendre - Claude Boucard - Anne Albin - Michelle Nédélec - François Cortot - Brigitte Vivot - Chantal Girod - Bernard Aubry - Anny Girard (représentant Frédéric Bartier) - Christophe Comte - Jacques Keller - Georges Rolet - Brigitte Rolet - Jacques Faivre-Dupaigre - Corinne Fauvet - Yves Ruhoff - Véronique Obéron - Marie-Claude Cornut

Excusés : Pascal Bernier - Claudine Mottet - Marie-Claire Morin - Monique Reus - Benoît Brigaudet

Absentes : Noëlle Reffet - Elisabeth Moëne-Loccoz

I Préambule :

Présentation des différents membres du comité et de leurs diverses responsabilités.

A cette occasion, la présidente propose aux participants de coopter Chantal Girod, qui s'était présentée à l'élection du bureau lors de l'AG de septembre. La reconnaissance de toutes les bonnes volontés qui s'engagent dans le bénévolat au sein d'une association et la motivation de Chantal pour agir avec le comité, en particulier en faveur du scrabble scolaire, sont des atouts qui ont joué en sa faveur.

II Organisation du système d'information et de communication :

La présidente souhaite avoir l'avis des participants sur le fonctionnement de la communication et la transmission des informations.

Une meilleure communication entre le comité et les clubs s'impose: nécessité d'accuser réception des divers courriers du comité, présence souhaitée des animateurs scolaires et envoi régulier des résultats par le club organisateur de la compétition à Michelle Nédélec et à Claude Boucard pour le suivi financier. L'utilisation du logiciel « sigle » est absolument nécessaire pour envoyer les résultats.

Question concernant les épreuves régionales prises en compte pour le challenge de la « Ronde du Comité »: en 2010, il y en aura 7 et non plus 9 comme en 2009 donc le comité souhaite diminuer le nombre obligatoire des épreuves nécessaires à un scrabbleur pour participer au challenge: 3 au lieu de 4.

Le site est apprécié par tous les scrabbleurs car il est un outil essentiel de communication entre le comité et les clubs. Des remerciements à Pascal, notre webmestre, qui gère le site avec rigueur et célérité.

III Le point sur les licences :

A:clubs civils :

On note une faible différence entre 2009 et 2010: perte de 5 licences seulement soit 681 licenciés.

Les séances d'initiation apparaissent indispensables pour intéresser les néophytes ; les journées du scrabble sont peu payantes car trop ponctuelles.

B: clubs scolaires :

Une réunion des délégués a eu lieu le samedi 22 janvier à Paris à laquelle assistait Bernard Gendre. Notre responsable du scrabble scolaire en fait un compte-rendu, précisant que le championnat de France scolaire aura lieu les 16, 17, 18 avril à Châtenay-Malabry. L'hébergement sera, malheureusement, plus onéreux qu'en établissement scolaire.

- au niveau national, bilan des clubs scolaires: 14 comités sur 25 étaient présents (certains comités n'ont pas de clubs scolaires!!).

A noter une baisse sensible du nombre des clubs (2008 :211 et 2009 :180). Le comité de Franche-Comté a 89 licenciés sur 467 soit 20%, ce qui dénote une certaine vitalité du comité puisqu'en Franche-Comté, 21 bénévoles s'occupent des clubs scolaires d'où la clé de la réussite. A signaler un **projet intéressant**: doter les comités d'un kit comprenant tableau effaçable, 12 jeux, le manuel d'Aurélien Delaruelle et 1 ODS. Doter chaque comité de 2 kits ne serait pas un luxe, car il y a encore un manque de moyens dans les clubs scolaires.

IV Concours des écoles:

Anne Albin remercie les 21 personnes qui se sont impliquées dans la première phase. Le concours a concerné 38 écoles et 1411 élèves et la gestion des résultats a été assurée avec l'aide précieuse de Marie-Claude Cornut.

L'épreuve de sélection finale se déroulera le mercredi 03 février 2010 à 14 h dans 4 centres: Besançon (34), Morteau (55), Dole (25) et Valentigney (46). Elle se compose d'une partie en 8 coups; il s'agit de favoriser les licenciés mais également de motiver et d'encourager les non -licenciés, aussi est -il demandé aux arbitres d'être souples et compréhensifs d'où absence d'avertissement .

V Programmes et projets 2010:

---**Week end d'arbitrage** proposé les 04 et 05 septembre 2010 au centre international de séjour à Besançon.

L'intégralité du coût du stage est assurée par le comité; Il est financé par la subvention attribuée au comité par la fédération française suite à l'organisation du Championnat de France à Besançon en 2008.

En ce sens, la pré-inscription est nécessaire pour déterminer la réservation des salles et de l'hébergement.

Le stage sera assuré par les arbitres fédéraux francs-comtois, et il alternera les exercices « sérieux » et des moments plus ludiques.

---Gestion des compétitions et des qualifications

- Championnat de France « Promotion », réservé aux séries 5, 6, et 7 à Vichy

15 places supplémentaires ont été attribuées au comité par la fédé.

La liste complète et définitive a été envoyée récemment .Certains pensent qu'il serait utile que cette liste soit mise en évidence sur le site du comité. Peu de défections mais elles ne doivent pas être causées par un problème financier. Anne Albin suggère aux clubs de payer l'inscription des tournois. Les présidents présents précisent qu'ils attribuent des subventions à leurs joueurs qualifiés aux différentes épreuves nationales.

- Championnat de France à Reims :

10 places supplémentaires ont été attribuées au comité par la fédé.

La liste complète sera connue dimanche 31 janvier, à l'issue du championnat régional.

---Montant des subventions :

- pour Vichy, elle est fixée à 40 euros par personne (une seule subvention est accordée à la même personne lorsqu'elle participe à 2 tournois)

- pour Reims:70 euros par personne

En ce qui concerne les scolaires: 100 euros soit 50 à la charge du comité et 50 à la charge des parents

VI Questions diverses

--Il serait utile de revoir le règlement intérieur car il est inadmissible de manquer d'arbitres pour certaines compétitions alors que le comité verse une subvention à ces arbitres régionaux lorsqu'ils sont qualifiés au niveau national. Le problème concerne essentiellement l'arbitrage de la phase 2, qui doit être assuré par les joueurs de 2° série.

--Camille Lecoeuvre a déposé un dossier pour devenir arbitre fédéral niveau 2. Elle est actuellement AF3. Le CA donne un avis favorable à sa candidature.

Camille a, par ailleurs, joué la phase 2 à Marseille pour des raisons personnelles et souhaite le remboursement (13 euros) de son inscription par le comité, qui donne son accord .

--Anne Albini propose une élaboration d'un aide-mémoire pour la mise en place d' une compétition.....à suivre.

--Une enquête a été lancée par Daniel Guédon, au niveau national, concernant les parties faciles des simultanés permanents: 3 questions :

---faut-il garder les 2 parties faciles ?

--faut-il en augmenter le nombre?

---faut-il les jouer surtout l'après-midi ?

Le comité semble favorable au statu quo.

VII Calendrier 2010 -2011

Le club de Pontarlier est revenu sur sa décision d'annuler son tournoi; celui-ci aura lieu le 30 mai 2010 (limite d ' inscriptions avant le 23 mai), car s'il y a moins de 60 personnes, il y aura annulation

Le CA fait une première ébauche du calendrier...Il sera complété au cours de la prochaine réunion. Les dates suivantes sont déjà retenues :

Samedi 11 septembre 2010 : championnat 70 à Vesoul

Samedi 25 septembre : Assemblée Générale du comité

Dimanche 03 octobre 2010 : TH3 à Audincourt

Samedi 16 octobre : championnat du jura à Parcey

Samedi 06 novembre 2010: championnat 90 à Réchésy

Dimanche 21 novembre : championnat 25 à Valentigney

Dimanche 23janvier 2011 : TH3 à Besançon

Dimanche 30 janvier : PHASE 2 à Pontarlier

Dimanche 20 mars: TH3 à Dole

Dimanche 27 mars : qualif. Interclubs à Villers le lac

Samedi 02 avril ou 9 avril : TRAP du comité

Dimanche 03 ou 10 avril : championnat régional

Dimanche 17 avril 2011:TH3 à Pontarlier

Dimanche 22 mai : mondial semi-rapide à Morteau

Dimanche 26 juin : championnat régional en paires à Morteau

Le prochain CA aura lieu le samedi 26 juin 2010.

La secrétaire, Brigitte Vivot